

La direction de la société Polymont a entamé une **véritable politique d'austérité**. Certes, nous sommes dans une période de crise. Mais les salariés n'y sont pour rien ! Et pourtant, **ils sont bien les seuls à en faire les frais**. Ainsi, les premières victimes des décisions patronales chez Polymont sont comme ailleurs les plus précaires. **Près d'un tiers des emplois en CDD ont disparu**. Alors que l'entreprise en comptait **129 en 2007**, ils n'étaient plus que **5 en 2009**. Quant aux travailleurs extérieurs, elle en exploitait **480 en 2007**, et seulement ... **20 en 2009**. Un tel recours en nombre à ces types de contrats est déjà significatif de la précarité dans laquelle la direction et les actionnaires entendent maintenir les salariés... Et dans la période actuelle, nos collègues ont véritablement servi **de variable d'ajustement** !

Si leur situation n'est pas enviable, ils ne furent pas les seuls à payer la note. Alors que des moyens énormes ont été alloués dans l'automobile, 3 milliards d'€ pour PSA, idem pour Renault, que l'Etat a autorisé massivement le chômage partiel, **les salariés en CDI ont eux aussi été poussés vers la porte**. La multiplication des **licenciements pour faute grave, 16 en 2007 contre 51 en 2009**, atteste de la **violence avec laquelle le patronat s'en est pris aux salariés** dans l'entreprise. Alors que l'effectif était de **691 en 2007**, il est passé à **623 fin 2009**, et ne serait plus que de **610 environ à ce jour**. Dans le même temps que l'entreprise dégraissait en douce, certaines organisations syndicales donnaient un blanc-seing à la direction pour recourir au chômage partiel. Ainsi, en 2009, **292 salariés, soit 45% de l'effectif, ont vu leur rémunération amputée du fait de cette mesure**, alors que les conditions de travail ont pu se dégrader pour ceux qui ont eu la chance d'y échapper.



Ces mesures ont entraîné une chute de la masse salariale globale d'environ **25% (25,5 millions d'€ en 2007 et environ 19 millions d'€ en 2009)**. Mais la cure d'austérité n'a pas touché tout le monde. Pendant que les travailleurs, ceux qui produisent l'intégralité des richesses étaient promis au chômage, à la précarité, l'écart entre les 10% des salariés les mieux payés et les 10% des salariés les moins payés a augmenté. **Quant aux 10 salariés les mieux payés, leur rémunération annuelle (avantages en nature inclus) est passée de 868 121 € à 897 006€, soit plus de 3% d'augmentation !**

Les salariés ne sont en rien responsables des crises que rencontrent les entreprises qui les emploient, mais l'avidité des dirigeants est telle que pour préserver leurs profits, leurs rémunérations, ils n'hésitent pas à se débarrasser de milliers de travailleurs. Il aurait été possible de maintenir les emplois, les salaires, mais cela, seuls les salariés pourront l'imposer par leurs luttes !

Pour rejoindre notre organisation syndicale ou prendre contact avec nos militants :

La section CGT Polymont : lacgtdepolymont@gmail.com 06 81 96 26 07

La Fédération CGT des Sociétés d'études : fsetud@cgt.fr 01 48 18 84 34

Pour conquérir de nouvelles garanties sociales, Les salarié-e-s ne peuvent compter que sur leur propre force

Chaque jour gouvernement et patronat, relayés par des économistes de tout acabit ne cessent via les médias d'expliquer qu'il faut réformer les retraites pour en sauver le système. En réalité, il ne s'agit ni plus ni moins de s'attaquer à un acquis social. Qu'il s'agisse d'augmenter la durée de cotisations ou l'âge de départ en retraite, tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que cela ne sera pas suffisant. Malgré les annonces selon lesquelles les revenus financiers seraient taxés, il est légitime d'en douter, tout du moins de douter que les exonérations de charges ne viennent compenser d'un côté les efforts demandés au patronat de l'autre. C'est ce que révèle l'augmentation des exonérations qui se montaient fin 2008 à 21,3% des cotisations employeurs. Et malgré la crise, l'ensemble de celles-ci (cotisations salariés et employeurs) s'élevaient déjà à 30,3 milliards d'euros en 2009.



Ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité de ceux de 1993 et 2003 qui ont déjà pour conséquence de rogner sur les pensions :

Taux de remplacement nets à la liquidation à 65 ans, après 40 ans de cotisations, avec prolongement des accords AGIRC et ARCCO de 2003

Génération → Année de liquidation	1938 → 2003	1955 → 2020	1985 → 2050
Non-cadre du privé	83.6%	75.6%	64.4%
Cadre du privé	64.1%	55.5%	42.7%

Les problèmes de financement soulevés pour justifier la précarisation des actuels et futurs retraités, s'ils sont bien réels, occultent une réalité sociale : celle de la paupérisation d'une part de plus en plus importante des salarié-e-s, plus accentuée encore pour les travailleuses. Le chômage a atteint les 10% de la population active, les salaires sont bien souvent gelés (voir verso) quelque soit le secteur d'activité. Dans le même temps, la productivité augmente au détriment des conditions de travail.

Ainsi, alors que la société n'a jamais été en mesure de produire autant de richesses qu'elle ne pourrait le faire aujourd'hui, les évolutions technologiques, comme les NTIC, n'ont en rien servi à améliorer les conditions de vie des salarié-e-s, mais seulement permis à une minorité d'augmenter ses profits.

Ce projet de réforme est d'autant plus scandaleux qu'il intervient dans une période de crise. Alors que les salarié-e-s se voient imposer des politiques d'austérité, les « marchés financiers », en clair, les actionnaires se voient régulièrement, à chaque soubresaut de la bourse, proposer des centaines de milliards d'euros au motif de sauver le système. Si les mêmes attentions étaient portées au système de retraite... Mais cela les salarié-e-s ne pourront l'imposer que par leur lutte !

**TOUS ENSEMBLE LE 24 JUIN CONTRE LA REFORME DES RETRAITES !
 POUR LE MAINTIEN DE LA RETRAITE A 60 ANS,
 DES PENSIONS AU MOINS EGALES A 75% DU REVENU D'ACTIVITE,
 AUCUNE PENSION INFÉRIEURE AU SMIC
 CONTRE LA BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT,
 AUGMENTATIONS GÉNÉRALES !**